Document generated on 08/05/2025 10:53 p.m.

Muséologies
Les cahiers d'études supérieures

muséologies

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Hélène Lafont-Couturier

Volume 3, Number 2, Spring 2009

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1033569ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1033569ar

See table of contents

Publisher(s)

Association Québécoise de Promotion des Recherches Étudiantes en Muséologie (AQPREM)

ISSN

1718-5181 (print)
1929-7815 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lafont-Couturier, H. (2009). La Cité nationale de l'histoire de l'immigration. *Muséologies*, *3*(2), 152–159. https://doi.org/10.7202/1033569ar

Tous droits réservés © muséologies Les cahiers d'études supérieures, 2009

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Article dix

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration

HÉLÈNE LAFONT-COUTURIER EST DIRECTRICE DU MUSÉE NATIONAL DES CULTURES ET DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION À PARIS QUI A OUVERT SES PORTES AU PUBLIC EN OCTOBRE 2007. APRÈS AVOIR OCCUPÉ UN PREMIER POSTE AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX, ELLE EST CHARGÉE DE LA CRÉATION DU MUSÉE GOUPIL. EN 1996, ELLE ASSURE L'INTÉRIM DU CAPCMUSÉE (CENTRE ARTS PLASTIQUES CONTEMPORAIN OU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN) DE BORDEAUX, PUIS EST NOMMÉE À LA DIRECTION DU MUSÉE D'AQUITAINE. PARALLÈLEMENT, LE MUSÉE DU LOUVRE LUI CONFIE UNE MISSION D'ÉTUDE SUR LA COLLECTION DE LA CHALCOGRAPHIE DU LOUVRE. ELLE EST L'AUTEUR DE PLUSIEURS ARTICLES SUR LA MAISON GOUPIL ET SUR LA QUESTION DE LA DIFFUSION DE L'ART AU XIX SIÈCLE, AINSI QUE D'UNE MONOGRAPHIE SUR LE PEINTRE JEAN-LÉON GÉRÔME, AUX ÉDITIONS HERSCHER (1998).

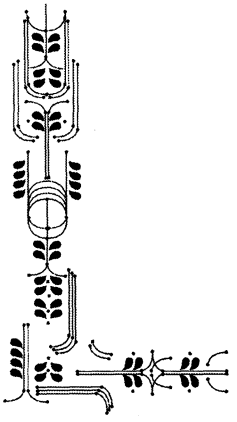

Le projet : de l'idée à la réalisation

L'émergence de l'idée : une idée ancienne

L'idée de créer un lieu dédié à l'histoire de l'immigration remonte à la seconde moitié des années 1980, au moment où se développent les recherches universitaires sur le sujet. En 1990 une association pour un musée de l'immigration est créée par un comité d'historiens, mais le projet est alors jugé prématuré. En 1998 l'idée est relancée et un rapport concluant à une demande forte et à l'action est alors remis au premier ministre en novembre 2001. Leur rapport reste sans suite. En 2002, Jacques Chirac, réélu, saisit l'intérêt du projet et charge l'ancien ministre Jacques Toubon d'une mission exploratoire qui se conclut par la remise d'un rapport en mai 2004, suivie par l'annonce immédiate en juillet 2004 de la mise en œuvre de ce nouvel établissement. L'engagement tout à fait exceptionnel de l'État dans un projet de musée national à caractère social et politique est à souligner – jusqu'alors les grands projets présidentiels concernaient des musées d'art. Les objectifs et le concept de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration sont de créer une nouvelle institution à vocation culturelle, sociale et pédagogique, destinée à reconnaître et à mettre en valeur la place des populations immigrées dans la construction de la France et concourant à ouvrir les esprits à la diversité de notre société. Il s'agit d'une institution plurielle destinée à changer le regard sur l'immigration, comprenant tout à la fois un musée national, un lieu de rencontres, de spectacles et de colloques et séminaires scientifiques, des interventions et des résidences d'artistes, des activités pédagogiques pour les enseignants et les scolaires, des ateliers pour tous, une médiathèque et le nœud d'un réseau de partenaires qui développent des manifestations en région et des ressources en ligne.

Le Palais de la Porte dorée : un palais pour la Cité

Ce projet nécessitait de trouver un lieu adapté, de préférence un bâtiment existant, un lieu central et emblématique. Plusieurs sites furent envisagés : une partie du palais de Chaillot, l'hôpital Laennec, l'entrepôt des Magasins généraux à la Villette, l'ancien centre américain à Bercy ou le toit de la Grande Arche. Le choix s'est porté sur le Palais de la Porte dorée, ancien musée des colonies, ancien musée des arts d'Afrique et d'Océanie, et comportant un aquarium toujours en activité. Édifié pour l'Exposition coloniale internationale de 1931, le Palais de la Porte dorée est destiné à la clôture de cette manifestation à devenir le musée permanent des colonies. Sachant que le musée survivra à l'Exposition et qu'il ne sera pas une structure temporaire vouée à être détruite, une attention particulière est portée tant à son emplacement qu'à sa construction. Pour réaliser ce projet, le maréchal Louis Hubert Lyautey a fait appel à l'architecte Albert Laprade, collaborateur familier qui était l'auteur de la résidence et de la ville administrative de Rabat.

La surface utile totale du bâtiment représente environ 16 000 mètres carrés. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration dispose de 13 000 mètres carrés, les 3000 mètres carrés restants étant occupés par l'aquarium. Un programme de réhabilitation du lieu est défini et un concours est alors lancé au cours du premier semestre 2005.

Le projet retenu à la fin du mois de juin 2005 est celui du cabinet Construire (Patrick Bouchain - Loïc Julienne), dont le principe est celui du renversement architectural. Dans un lieu fortement marqué, la Cité doit respecter le bâtiment tout en acquérant son autonomie : adoption d'un principe de structures indépendantes (dissociées du bâtiment), cabanes, boîtes, cimaises techniques et scéniques..., faites de matériaux simples et modestes (bois, métal) et permettant de disposer d'une vraie liberté d'usage : gradins, mobiles, structures repliables, escamotables. Il faut également mettre aux normes cet établissement (accès handicapé et ascenseurs). Les choix, tant des structures indépendantes que des matériaux, répondent également aux critères de calendrier extrêmement serré du projet et aux contraintes budgétaires.

Un musée national sans collection : le musée de l'histoire et des cultures de l'immigration

La collection du musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration a une histoire, à la fois récente et unique qui se doit d' être rappelée. Parmi les musées nationaux, celui-ci est le seul qui puisse se prévaloir d'avoir été confronté au « vertige de la page blanche »[1]. Constituer des collections sur un sujet aussi complexe et sensible que l'histoire de l'immigration, et le tout dans un calendrier très contraint, n'avait rien d'évident. En effet, comment définir les axes de constitution des collections, que retenir, que rechercher ? Le musée s'est donné pour mission de faire entrer dans le cadre institutionnel, culturel et patrimonial une collection originale, riche, complexe et exigeante. L'histoire ne saurait être un monologue. C'est une conversation et au minimum un dialogue. La nécessaire pluralité des regards, de regards différents qui se confrontent, et se répondent s'est imposée, et nous avons opté pour des collections pluridisciplinaires.

Si les premiers axes de constitution ont été définis par rapport au parcours permanent, les collections sont aujourd'hui structurées en deux grands pôles, l'un consacré aux collections artistiques et l'autre dédié aux parcours et lieux de vie des migrants.

Le musée a adopté une politique d'acquisition d'abord tournée vers la modernité et la création contemporaine - l'art contemporain constitue en effet un des axes majeurs des collections- mais il a toujours été clair que la vocation du musée n'est pas de devenir un musée d'art contemporain. Aborder le fait migratoire par le biais de l'art contemporain, c'est envisager un autre type de langage. Mais il n'y a pas lieu de penser que l'œuvre d'un artiste contemporain offre une vérité ou un message plus important que celui de l'historien, du sociologue, de l'ethnologue ou du migrant lui-même. Il s'agit d'un regard particulier et subjectif sur ce phénomène.[2]

La volonté du musée étant d'intégrer et de mêler les œuvres acquises à la parole même des acteurs de cette histoire, le parti pris a été de privilégier l'acquisition d'objets et documents personnels, témoins de parcours de vie. Conjointement aux acquisitions d'art contemporain, la collection s'est enrichie grâce aux dons et dépôts consentis par des particuliers qui établissent ainsi un ensemble comprenant leur discours et les éléments matériels qu'ils considèrent comme étant représentatif de leur vécu. Cette participation de la société civile à la constitution même du patrimoine national de l'immigration qu'il s'agisse des familles ou des associations n'est pas sans conséquence. « *Inscrit à l'inventaire du musée, ce regroupement d'objets personnels et familiaux, de nature et provenance diverses, trouve alors une unité, une cohérence en devenant collection nationale. La transformation du document ou de l'objet en*

[1]
Expression utilisée par Marie-Hélène Joly, « La place de la Cité nationale dans le paysage muséal français » *in.* Une collection en devenir. Hommes et Migrations, n° 1267- mai-juin 2007.

[2]
Se reporter à l'article d'Isabelle Renard « Lorsque l'art contemporain interroge l'histoire », in. Une collection en devenir. Hommes et Migrations, n° 1267- mai-juin 2007.

pièce de musée ne va pas de soi, comme il n'est pas toujours évident, ni facile de montrer des photographies familiales dans un lieu public. Avec la 'vitrinification', ce qui relevait jusque-là du privé et de l'intime devient public. »[3]

L'exposition permanente *Repères*

L'exposition permanente baptisée *Repères*, qui se développe sur plus de 1100 mètres carrés, a pour objectif de faire connaître et reconnaître l'histoire de l'immigration en France depuis le début du XIX[e] siècle. À l'instar du propos sur l'immigration en constante évolution, l'installation proposée par le musée doit refléter une synthèse provisoire et progressive de l'acception même d'immigration.

L'exposition permanente propose un parcours thématique articulé en trois parties, chacune des parties étant subdivisée en séquences, et dans lequel l'histoire singulière est reliée à l'histoire collective. Afin de mettre en exposition ce discours, nous avons opté pour des collections pluridisciplinaires qui permettent d'offrir différents regards.

En instaurant un dialogue entre l'histoire, l'anthropologie et la création artistique, le musée souhaite aider à comprendre sans imposer de vérités et ouvrir à la connaissance sans exclure de nouvelles problématiques. Le contexte sociohistorique se trouve ainsi associé aux parcours de vie singuliers et aux interprétations artistiques. L'approche plastique souhaite mettre en regard de l'ensemble des documents et des objets de l'installation permanente des œuvres singulières, susceptibles – par leur fond et leur forme – d'éveiller la sensibilité et l'attention du spectateur sur les questions soulevées par l'histoire de l'immigration en France. La grande majorité des objets et des documents exposés dans *Repères* fait référence à différents parcours de vie d'individus ou de familles venues en France au cours des 200 dernières années. Ces documents et objets sont les « prétextes » d'une mise en avant de la parole même des acteurs de l'histoire de l'immigration, sous forme de citations, d'extraits sonores ou de vidéos. Les documents deviennent les supports matériels qui permettent de faire entrer le visiteur dans le récit d'une identité vécue et parfois revendiquée, qui incarne, voire complexifie, les tendances historiques générales. C'est par ces regards multiples qui entrent en résonance et proposent une approche complexe de la thématique que le musée installe le visiteur en situation d'étonnements et de questionnements.

Le choix d'un parcours thématique pose la question de l'épaisseur chronologique et de sa restitution. Comment en effet rendre compte de deux siècles d'histoire pour chacune des thématique développées, et ce de façon attractive, en tenant compte non seulement du nombre de documents

[3] GROGNET, Fabrice « Les galeries participatives de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration » *In.* La Lettre de l'OCIM, n° 210, novembre-décembre 2008.

mais aussi de leur diversité à traduire dans une exposition permanente ? Le scénographe en charge de l'exposition permanente a proposé le principe de tables des repères qui pour chacune des thématiques permet de résoudre la problématique de la quantité importante des informations à traiter ainsi que leur illustration. Véritable « colonne vertébrale chronologique » [4] de chaque thématique, la table des repères est largement illustrée par des documents commentés. Les éléments présentés dans les tables sont des numérisations de documents originaux conservés dans des institutions publiques ou privées. Ce mode de présentation outre qu'il permet de résoudre la question de la disparité des documents offre une solution pour leur présentation « permanente » et de n'oblige pas à leur rotation tous les trois mois, ce qui était impossible à assurer.

L'interactivité de ces tables offre au visiteur une grande liberté dans ses choix de questionnements et à la sélection d'archives audiovisuelles et d'archives sonores sur la thématique traitée.

[4]
Se reporter à l'entretien réalisé par Marie Poinsot avec Lydia Elhadad et Pascal Payeur. « L'immigration mise en scène ». *In.* Une collection en devenir. Hommes et migrations, n°1267- mai-juin 2007.

La galerie des dons

Contigüe à l'exposition permanente *Repères*, la Galerie des dons, espace prévu depuis l'ouverture de la Cité, a été officiellement ouverte lors de la dernière nuit des musées, après qu'une vitrine consacrée à Luigi Cavanna (père de l'écrivain François Cavanna) soit restée jusque-là un exemple emblématique de son principe.

La Galerie des dons est principalement – pour l'instant – un lieu de connaissance et de reconnaissance de parcours de vie de migrants venus en France au cours des 200 dernières années.

À l'instar de *Repères*, les objets et les documents présentés fonctionnent comme des clés permettant d'aborder le parcours de vie de personnes et de familles. À partir d'un travail exploratoire de recensement et de collecte de témoignages oraux et matériels, une problématique discursive (devant cadrer la sélection des documents et objets pour la vitrine) est élaborée conjointement avec les familles ou les associations.

D'une manière générale, chaque vitrine présente une vie ou un moment de vie, dont la problématique est fournie en préambule par une citation de la personne qui a proposé le don ou le dépôt. Un texte synthétique (à partir des indications obtenues lors du travail de collecte) y fait suite. Les documents, les objets et les cartels explicatifs orientent alors le récit suivant l'axe donné par la citation. Un texte à portée historique (en bas de chaque vitrine)

contextualise la venue de la personne suivant son origine géographique, donnant ainsi quelques repères scientifiques sur l'immigration en France à ce moment.

L'angle d'approche de ces vitrines se veut résolument subjectif et c'est avant tout la parole du déposant ou du donateur qui est mise en avant dans le but de donner une identité spécifique à cet espace du musée.

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration doit désormais affirmer et consolider sa position d'institution muséale, par la poursuite de l'établissement d'une collection de référence sur le sujet, et par la conduite de nouveaux travaux lui permettant de proposer un ensemble exigeant, et riche d'actions cohérentes - expositions, publications, conférences, visites, ateliers, etc- dans une dynamique culturelle et internationale.

Summary

[Translated by Laurent Daniel Brisebois]

The *Cité nationale de l'histoire de l'immigration* is a unique cultural institution which has been deeply connected to civil society since its prefiguration phase. Aside from being a national museum, a media library, and a place for expositions where living cultures are discovered, this establishment is also at the head of a French and international network. A pedagogical dimension lets us appreciate the importance played by immigration in the constant enrichment of the French culture. And so, through its versatility and flexibility, the *Cité* truly is a place for culture and encounters.

The first active moment in the *Cité*'s existence was in October of 2007, when the *Musée national des cultures et de l'histoire* opened to the public. It is located in the 16,000 square metres of the *Palais de la Porte dorée*, which had been constructed for the 1931 International Colonial Exposition. The restoration of the building, contracted by the firm Construire, should be completed by the spring of 2009, when the media center will be opened to the public.

The creation of a national museum without an initial collection is a first. The *Musée national des cultures et de l'histoire* was the first ever national museum to suffer from the "writer's block." Its collections are now separated in two major poles: the "Art" Department (Modern and Contemporary Art) and the "Course of Life" Department. When it came to defining the permanent course of the museum, it was decided that–except for the photography and contemporary art pieces–the institution should preferably acquire personal belongings and documents that can be linked to their owners instead of anonymous objects and antiques bought secondhand.